

Hiver 2021
PREMIERES NEIGES

CONDITIONS GENERALES

Pré-réservation

Le client peut demander une offre à l'hébergeur de son choix et pré-réserver un logement. Entre cinq et sept jours avant son arrivée, l'hébergeur contacte le client afin de l'informer des différentes pistes ouvertes sur le domaine skiable durant les dates pré-réservées. Le client peut donc ainsi confirmer ou infirmer sa pré-réservation sans frais d'annulation.

Réservation

La réservation est obligatoire et doit se faire au plus tard un jour avant la date de début du séjour. Elle est acceptée en fonction des disponibilités des différents prestataires. Lorsque la réservation est confirmée, le client se doit de payer le montant total du séjour le jour de son arrivée au plus tard (en fonction de la demande de l'hôtel).

Annulation

Par le client

En cas d'annulation, les frais suivants sont perçus :

- Annulation dès 8 jours avant le début du séjour (lors de pré-réservations) : 0% du prix de la réservation
- Annulation dès 7-1 jours avant le début du séjour (lors de réservations) : 100% du prix de la réservation

En cas de fermeture totale des pistes, le client peut décider :

- De maintenir son séjour ; un remboursement partiel est envisageable.
- D'annuler son séjour ; un remboursement total est envisageable.

La non-participation ou l'interruption de la réservation est traitée comme une annulation le premier jour du séjour et le montant total du séjour doit être payé à l'hôtel.

L'annulation est calculée depuis la date de réception de la demande, qui peut être faite par e-mail.

Par l'hébergeur

L'hébergeur se réserve le droit d'annuler tout séjour pour quelque raison que ce soit, y compris pour des problèmes logistiques qui pourraient entraver le déroulement du séjour. En cas d'annulation de la part de l'hébergeur, le remboursement total de la somme versée est appliqué.

Modification du séjour

Par le client

Toute modification doit être annoncée durant la période de pré-réservation pour ne pas occasionner de frais. Les modifications de dates sont possibles selon les disponibilités des prestataires.

Par l'hébergeur

L'hébergeur vous informe dès que possible si des modifications doivent être faites pour le séjour. Vous pouvez alors choisir :

- d'accepter ces modifications
- de vous retirer du séjour, auquel cas le remboursement total de la somme versée est appliqué

Vous devez informer l'hébergeur de votre choix le plus rapidement possible après avoir été contacté.

Caution

Une caution peut être demandée à la remise des clés, directement à l'agence. La caution se fait uniquement par empreinte de carte de crédit (Visa/Mastercard). En cas de non versement de cette caution, la remise des clés peut être refusée.

Assurances et remboursement

Votre assurance de responsabilité civile privée couvre en général aussi les dommages que vous avez causés, en tant que client, dans les maisons / appartements de vacances. Nous vous recommandons de vérifier si votre assurance couvre également ces dommages à l'étranger, si vous venez d'un autre pays que la Suisse.

L'hébergeur, Nendaz Tourisme et Veysonnaz Tourisme n'assument aucune responsabilité envers le client lorsque l'inexécution ou l'exécution imparfaite du contrat ou le dommage est imputable a) au comportement du client b) à des actes ou omissions imprévisibles ou inévitables imputables à un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues dans le contrat; c) à une circonstance inhabituelle ou imprévisible hors du contrôle de l'hébergeur, Nendaz Tourisme, Veysonnaz Tourisme et/ou des prestataires de services faisant partie de l'offre et dont les conséquences n'auraient pu être évitées malgré toute la diligence requise, y compris (mais non exclusivement) un cas de force majeure; ou d) à un événement que l'hébergeur, Nendaz Tourisme, Veysonnaz Tourisme et/ou un prestataire fournissant des services qui font partie de l'offre ne pouvaient pas prévoir ni éviter malgré toute la diligence requise.

Chaque client se doit d'avoir une assurance-accidents adéquate pour toutes les activités auxquelles il participera. L'hébergeur, Nendaz Tourisme et Veysonnaz Tourisme n'assument aucune responsabilité en cas d'accident.

Santé et âge

Les membres du séjour ont la responsabilité de sélectionner une offre appropriée à leur situation.

Réclamations

Si vous souhaitez soumettre une réclamation, vous êtes priés de bien vouloir en informer votre hébergeur le plus vite possible. Cela permet aux organisateurs de pouvoir explorer toutes les solutions au(x) problème(s) soulevé(s) et d'agir en conséquence. L'hébergeur doit être informé d'une réclamation mal réglée au plus tard quatre semaines après le séjour.